

En cas de canicule, votre ville à vos côtés

La santé peut être en danger quand il fait très chaud, que la température ne descend pas la nuit, et que cela dure plusieurs jours. On parle alors de canicule.

Si vous êtes en situation d'isolement, avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap, vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables du CCAS de Chambly.

Dans l'hypothèse où un épisode de canicule serait annoncé, un contact téléphonique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

Pour permettre au CCAS de Chambly d'actualiser son registre et prévoir tout dispositif nécessaire, merci de vous inscrire auprès du service Bien-Vieillir du Centre Communal d'Action Sociale, à la Maison de la Solidarité située au 187, Place de l'Eglise - Tél. 01.39.37.44.14

Vous pouvez également vous y inscrire directement en ligne via le site internet de la Ville de Chambly (rubrique « Mes services / Solidarité et santé »)

Enfin et surtout, soyons solidaires : si vous détectez un problème chez vos voisins, n'hésitez pas à nous alerter !



PLAN PRÉVENTION CANICULE

Suivi par la Ville de Chambly
des personnes vulnérables
(séniors ou en situation de handicap)
pour lutter contre leur isolement

Adoptez les bonnes pratiques



Buvez de l'eau



Restez au frais



Donnez et prenez
des nouvelles de vos proches



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps

Numéros utiles :

CCAS Ville de Chambly : 01 39 37 44 14 / SAMU : 15 / POMPIERS : 18

ville-chambly.fr

chambly
ma ville

Publié le 10 juillet 2024